

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

rapport
d'activité
2023

SOMMAIRE

Rapport Moral -----	3
Nos Actions-----	5
Nos outils d'animation de réseau-----	5
Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement-----	6
Accueillir les personnes en situation d'exil -----	8
Agir pour l'Emploi de tou.te.s-----	9
Protéger le droit aux soins et à la santé-----	13
Faire vivre l'intervention sociale par l'approche collective : agir sur l'accès aux pratiques culturelles et la participation -----	18
Former et accompagner les adhérents-----	20
La Plateforme de Professionnalisation des salariés de l'IAE-----	21
La vie interne de la fédération-----	23

Rapport moral

Chères et chers collègues,

L'année 2023 a marqué pour notre fédération et nos adhérents une année charnière dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Après l'effondrement de l'accompagnement des personnes déplacées d'UKRAINE dans lequel nos adhérents se sont engagés pour accueillir dignement nos voisins européens, les CHRS pris dans la tournante du SEGUR pour tous, la hausse du coût des énergies auxquels vient se rajouter la réforme de la tarification ont laissé les gestionnaires et les équipes dans une incapacité à se projeter dans l'avenir et à adapter leurs structures aux contraintes de notre temps.

Le secteur de l'IAE a lui aussi été fortement impacté par l'inflation mais également par une non-reconnaissance dans le cadre de la loi France Travail des outils d'insertion qu'ils développent. Il se trouve dans un équilibre précaire et a du mal à se projeter durablement.

En fin d'année, la loi immigration vient à durcir les conditions d'accueil des étrangers adultes et mineurs, à remettre en cause le droit du sol et l'aide médicale d'Etat dans un futur proche. Loi qui pousse les associations qui prennent en charge des demandeurs d'asile et réfugiés à s'interroger sur les conditions de cet accueil, sur son éthique et sur le risque d'opposition avec les valeurs qu'elles défendent si elles s'engagent dans ce processus.

Pour autant, dans cette période compliquée, la coopération des acteurs de la solidarité et du médico-social s'est renforcée.

La démonstration de force pour le SEGUR pour tous aboutit petit à petit à la mise en place d'une revalorisation salariale que nous espérons pour tous les intervenants sociaux de notre secteur. La FAS a été fer de lance dans la mobilisation contre la loi sur l'immigration, relayée par les FAS régionales. Elle a fait à la fois opposition à cette loi indigne mais en restant constructive par ces propositions d'amendements et argumentaires auprès des élus. Nous avons ainsi abouti à un assouplissement de celle-ci. La bataille pour l'accès aux droits, sur le logement social et sur la reconnaissance du secteur de l'IAE sont les moteurs de la mobilisation de ces réseaux.



En région cette mobilisation est forte, nos partenaires, unions, fédérations, collectifs, que je salue ici, sont à nos côtés pour mener ces combats. La Fédération régionale a attaqué, avec ses partenaires associatifs, les décisions du préfet qui ont entraîné la remise à la rue de plusieurs centaines de personnes en Haute-Garonne en soutien aux recours des personnes concernées. L'aboutissement des contentieux individuels a vu le préfet être débouté de ses décisions quant à la remise à la rue de personnes hébergées à l'hôtel est une première victoire et signe que l'issue positive de nos combats est à notre portée.

Nos partenaires institutionnels de terrain malgré leurs contingences, obligations et contraintes, sont à notre écoute, proches du besoin des populations les plus en difficultés et participent à la défense des droits des personnes. La fédération Occitanie suit l'ensemble des dossiers de notre secteur, accompagne les adhérents, développe de l'expertise, s'engage, se forme, le rapport d'activité que nous vous présentons aujourd'hui en est l'illustration.

J'en profite, pour remercier l'ensemble de l'équipe pour leur savoir-faire et leur disponibilité auprès du réseau. Leurs connaissances, leur expertise, leur capacité à projeter notre fédération dans les questions majeures qui nous attendent (changement climatique et droits sociaux, mobilité douce, culture et participation, pouvoir d'agir etc..) sont autant d'atouts pour le soutien de nos adhérents et l'accompagnement des personnes concernées. Je tiens à les assurer une nouvelle fois de notre engagement à tenter de leur donner les outils nécessaires à la réalisation de leur mission et répondre au mieux à leurs attentes.

Je remercie aussi les administrateurs et administratrices qui s'engagent dans les groupes de réflexions, les commissions, les représentations, les suivis des thématiques. Engagement qui même s'il est passionnant prend du temps et de l'énergie.

La vie de la fédération est riche. 2023 a vu l'aboutissement de notre projet stratégique pour les années à venir que nous vous présentons ici pour validation. Ce document s'inscrit pleinement dans le projet fédéral national et s'articule avec une dynamique propre à notre territoire.

Il met en avant à la fois nos valeurs, nos principes et pose clairement l'engagement politique de notre fédération "à faire fédération". Il propose une déclinaison concrète en matière d'animation de réseau, d'échange de savoir, de construction d'expériences en affirmant la place de chaque acteur : bénévoles, salariés, personnes concernées. Afin de donner cohérence et force à ce projet nous avons revu les statuts pour les adapter à notre fonctionnement et encadrer d'un point de vue réglementaire les modalités de notre gouvernance. Je l'ai dit la période est difficile. Il n'en reste pas moins que nous restons vigilants, mobilisés plus que jamais sur la défense des droits humains, de l'aide médicale d'état, de la loi SRU. L'inter réseau à nouveau s'organise pour la campagne « la solidarité en danger ».

Le congrès sur le travail social en septembre et les débats autour du livre blanc du travail social mettra un point d'honneur à défendre nos collègues de terrain qui tous les jours sont auprès des hommes, des femmes et des enfants dans la précarité et la détresse sociale.

La fédération Occitanie sera et nous serons de ces combats pour que la reconnaissance du travail social, de l'accompagnement, de l'accès aux droits, de l'accueil digne, pour que la parole des personnes concernées soient respectés entendus et que la solidarité demeure une valeur cardinale de notre république.

Michel Bouquet
Président de la FAS Occitanie

Nos actions

Nos outils d'animation de réseau



@ Radu Boata

La Fédération soutient son réseau d'adhérents par un accompagnement individuel, des actions de plaidoyer ainsi qu'au travers d'un certain nombre d'outils d'accompagnement collectif : commissions, journées régionales d'études, groupes d'échanges de pratiques...

Commissions

L'objectif de ces commissions est double. D'une part ces commissions permettent de partager les informations nationales en lien avec les différentes politiques publiques, de les décrypter et d'informer sur leur déploiement. Par ailleurs, grâce à la participation de nombreux adhérents, celles-ci permettent de faire remonter les enjeux de terrain, les difficultés, les différences de pratiques selon les départements, pour soutenir les adhérents dans la mise en œuvre de leurs missions quotidiennes en répondant à leurs questions lorsque cela est possible et d'alimenter le plaidoyer national de la FAS pour une meilleure prise en compte de leurs réalités et des réalités vécues par les personnes.

Journées d'études régionales

Ces journées permettent d'aborder une thématique spécifique, nouvel enjeu ou problématique à laquelle nos adhérents sont confrontés dans la mise en œuvre de leurs missions, fonctionnement, du cadre réglementaire.... Ces journées permettent d'approfondir le sujet donné par l'intervention d'experts, de partenaires, d'acteurs de terrain ayant une expérience en la matière, et de contribuer à la réflexion collective sur ce thème grâce aux nombreux échanges autour des interventions et/ou d'ateliers pour aller plus loin sur l'un ou l'autre des aspects abordés.

Groupes d'échanges de pratiques

Certains Pôles mettent en œuvre ces groupes dédiés à un métier / une fonction. En visio, ou en présentiel, animés par un professionnel de la FAS ou un intervenant externe, ils permettent à chacun d'échanger sur ses difficultés, de partager ses pratiques, informations et outils... Ces groupes d'échanges permettent d'identifier les bonnes pratiques, besoins de soutien, et de constituer un groupe qui peut s'entraider par ailleurs...

Plans d'accompagnement

Selon les années, la FAS Occitanie propose à ses adhérents d'un secteur en particulier un ou des plans d'accompagnement sur une thématique donnée: Alimentation, Accompagnement vers l'Emploi pour les acteurs de l'hébergement, ... En général, 4 à 5 structures sont accompagnées de manière individuelle et collective pendant plusieurs mois sur cette thématique. Dans ce cadre, chaque structure pourra partager et analyser sa pratique, travailler à des axes d'amélioration ou de développement, contribuer à la réflexion collective générée par l'expérience des différentes structures.

Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement

Poursuite des réformes, craintes autour du respect de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil

L'année 2023 a été traversée par une actualité importante et la poursuite de réformes qui impactent les pratiques professionnelles et organisations des structures AHI: la mise en œuvre progressive de l'instruction du 22 mars sur les SIAO qui les positionnent comme clés de voute du service public de la rue au Logement avec des enjeux en termes de gouvernance et de partenariat; la poursuite des travaux sur la réforme de la tarification CHRS dans un contexte de fragilité budgétaire qui s'accroît; une nouvelle réforme de l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux avec un référentiel commun élaboré par la HAS qui ne reconnaît que peu les spécificités de notre secteur. A ces réformes s'ajoutent des enjeux autour du respect de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil, qui est de plus en plus mis à mal. Dans ce contexte, la Fédération appuie les structures de l'AHI et défend leurs intérêts ainsi que ceux des personnes qu'elles accompagnent auprès des pouvoirs publics, pour favoriser une meilleure prise en compte de la réalité et diversité des besoins dans ces évolutions.

Journée régionale: « Organismes HLM et associations AHI : Mieux se connaître pour mieux agir ensemble contre le sans-abrisme » - 21 mars 2023 à Carcassonne

Cette journée, réalisée en partenariat avec Habitat Social Occitanie et le soutien de la DREETS, a réuni environ 80 participant.e.s. Elle avait pour objectif de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'AHI et du logement social dans la visée d'une meilleure collaboration pour répondre à un enjeu commun et partagé : l'accès et le maintien en logement des personnes en situation de précarité, dans la logique du logement d'abord. Partager les enjeux respectifs des acteurs, questionner la notion de « capacité à habiter », a été au cœur des échanges de la matinée. Les ateliers de l'après-midi ont permis de partager des pratiques inspirantes de partenariat entre structures AHI et organismes HLM autour du projet logement des personnes, des modalités d'accompagnement favorisant une insertion durable dans le logement, etc. et de repérer des axes de travail communs la suite.

Journée régionale «Instruction SIAO: enjeux de partenariat et d'observation sociale» - 6 décembre 2023 à Carcassonne

L'instruction SIAO du 31 mars 2022 positionne les SIAO comme clés de voûte du Service public de la rue au logement, avec de forts enjeux de partenariats et de gouvernance, et des missions qui se voient renforcées en matière d'observation sociale, d'évaluation, de coordination avec l'ensemble des acteurs locaux. Ces évolutions reposent sur le déploiement de nouvelles pratiques et une organisation rénovée. Cette journée, organisée avec la DREETS autour d'ateliers thématiques, avait ainsi vocation à proposer un espace de travail et d'échange de pratiques entre les SIAO et les services de l'État des différents départements d'Occitanie afin d'accompagner la mise en œuvre de cette instruction et d'initier une dynamique collective à l'échelle de la région.

Chiffres clés

- 4 Commissions Hébergement-Logement
- 2 journées régionales
- 2 rencontres inter-SIAO
- 1 plan d'accompagnement Emploi/AHI avec 5 structures
- 3 formations: DALO, CPOM CHRS, Evaluation des ESMS



Plan d'accompagnement « Favoriser le déploiement de l'accompagnement vers l'emploi dans les structures AHI »

La FAS Occitanie a été retenue pour travailler aux côtés de la FAS nationale, dans le cadre d'une convention avec la DIHAL, sur le développement de l'accompagnement vers l'emploi dans les dispositifs du secteur AHI afin de favoriser les possibilités d'accès au logement et d'insertion socioprofessionnelle des personnes sans abri, en lien avec les politiques du Logement d'abord et du Plein emploi. La démarche visait à :

- Identifier les pratiques d'accompagnement à l'emploi déjà à l'œuvre,
- Identifier les conditions nécessaires à réunir pour cet accompagnement, ainsi que les freins et les leviers potentiels,
- Capitaliser les réflexions, outils et retours d'expériences au bénéfice de l'ensemble du réseau par la production d'un livrable.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes appuyés sur 5 structures AHI volontaires en région, implantées dans le Gard et la Haute-Garonne, auprès desquelles nous avons réalisé un diagnostic interne. Des temps de rencontres inter-structures ont ensuite permis de partager les principaux éléments d'analyse et expériences, et de réfléchir collectivement à des préconisations pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes accompagnées.

Mobilisation inter-associative pour défendre le droit à l'hébergement en Haute-Garonne

En 2023, la FAS s'est fortement mobilisée, aux côtés de plusieurs associations, pour alerter et dénoncer les pratiques de l'Etat sur Toulouse, initiées en mai 2023 et qui ont eu cours jusqu'au début de la trêve hivernale, visant à mettre fin à la prise en charge et à remettre à la rue des personnes hébergées à l'hôtel pour répondre à ses engagements de baisse du nombre d'accueil à l'hôtel. Ce sont ainsi 658 personnes, dont 311 enfants, qui se sont retrouvées sans solution pendant cette période. Les communiqués de presse publiés de manière hebdomadaire n'ayant pas permis une évolution favorable de la situation, 2 recours contentieux ont été déposés en inter-associatif (FAS, FAP, Solidarité Femmes, Médecins du monde, Secours Catholique, DAL31, Utopia 56) - un en référé, l'autre au fond - pour attaquer ces décisions et faire respecter le droit à l'accueil inconditionnel et continu, consacré par le code de l'action sociale et des familles (CASF).

Extrait d'un article de presse sur la mobilisation inter-associative HU : Maintien à l'hôtel en Haute-Garonne



Mobilisation à Toulouse

En Haute-Garonne, une mobilisation a permis le maintien à l'hôtel de 33 femmes victimes de violences conjugales. En juin dernier, la préfecture les avait sommées de quitter sous huit jours l'hôtel social où elles étaient hébergées. Une mise à la rue brutale qui a interpellé 200 professionnels d'associations spécialisées lors d'une manifestation organisée conjointement par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF). « Nous sommes montées au créneau auprès de la préfecture et de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets). Nous avons aussi alerté les médias locaux, explique sous couvert d'anonymat une travailleuse sociale de l'Apiaf (association toulousaine de lutte pour les droits des femmes). Grâce à un tweet en notre faveur d'Isabelle Rome, ancienne ministre déléguée, les médias nationaux se sont saisis du problème et l'ensemble des femmes concernées a pu être pris en charge... Jusqu'à nouvel ordre, car nous restons attentifs. » ASH | N° 3311 | Décembre 2023, Flora PEILLE

Accueillir et accompagner les personnes en situation d'exil

2023 a été marquée par une préoccupation majeure de nos adhérents face au projet de Loi immigration, dont les conditions ont fait craindre une rupture dans les conditions d'accueil des personnes étrangères en France et du respect de leurs droits.

Deux commissions ont été organisées réunissant à chaque fois entre 30 et 40 personnes, directions, chef de service et travailleurs sociaux engagés auprès des personnes en demandes d'asile, réfugiées ou dans des situations complexes.

Soutenir les adhérents dans leurs missions

Dans le cadre des commissions «Réfugiés, migrants» de nombreux enjeux ont été abordés : la mise en place des SAS régionaux, réorientant des personnes en majorité étrangères issues de la région parisienne vers des structures d'accueil dans les départements de la région; l'accueil des personnes ukrainiennes, les liens avec l'ANEF (Administration Numérique pour les Etrangers en France), le déploiement progressif du programme AGIR destiné à favoriser l'intégration des personnes réfugiées et les accompagner vers le logement et l'emploi...

Problématiques de santé mentale

En lien avec le Pôle santé, une journée régionale a été organisée à Toulouse sur le thème de la santé mentale. Cette journée a réuni plus d'une centaine de personnes, issues du secteur de l'hébergement généraliste, du dispositif national d'accueil (DNA) ainsi que de l'IAE. Cette forte participation démontre l'importance des problématiques de santé mentale des personnes migrantes auxquelles sont confrontées nos adhérents et la nécessité pour ces structures d'une montée en compétences sur ce sujet.

Projet de Loi Immigration

Tout au long de l'année, la FAS Occitanie a informé son réseau d'adhérents sur le projet de Loi Immigration reporté à plusieurs reprises et qui est finalement entrée en vigueur le 28 janvier 2024. Toute la fin d'année 2023 a ainsi été consacrée à partager auprès du réseau les différentes dispositions prévues dans le projet de loi, à recueillir ses préoccupations autour de ce projet de loi, à imaginer des mobilisations possibles pour influencer sur les débats parlementaires, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un plaidoyer fort au niveau national (dépôts d'amendements et de recours, mobilisation inter-réseaux, courriers aux députés...).

Jean-Luc PRINCE,
administrateur, référent de
la thématique « Réfugiés
migrants »

« Il ne s'agit pas d'une loi qui allie « humanité et fermeté », comme l'ont avancé ses promoteurs, mais bien d'une loi qui allie « fermeté et fermeté ». Pour nous il était impensable que soit appliquée dans notre pays la préférence nationale, remis en cause le droit du sol, que soit limité le droit à vivre en famille et criminalisés des milliers de sans-papiers. Si la censure du Conseil constitutionnel a écarté les dispositions les plus hostiles à nos valeurs, dans le domaine de l'asile la loi promulguée aura pour effet d'affaiblir les garanties procédurales. »

Chiffres clés

- 2 Commissions
- 1 journée régionale
- 1 formation Droits des personnes étrangères et demande d'asile
- 3 webinaires nationaux pour consulter le réseau sur le Projet de Loi Immigration

Agir pour l'Emploi de tou.te.s

Chiffres clés

- 11 porteurs de projets
- 23 accompagnements d'adhérents
- 3 Commissions Emploi qui ont rassemblé 39 personnes de 34 SIAE.
- 1 rencontre de territoire
- 2 sessions d'infos thématiques
- 9 groupes d'échanges de pratiques se sont déroulés en 2023. 88 personnes y ont participé.
 - 3 Accompagnement social et professionnel;
 - 2 Encadrement technique;
 - 2 Gestion administrative d'une SIAE;
 - 2 Direction/coordination d'une SIAE.
- 1 JER - Egalité professionnelle
- Participation à 17 CDIAE et 3 CRIAE

La FAS Occitanie se donne au quotidien comme mission de soutenir, conseiller et représenter l'ensemble des professionnel.le.s des SIAE adhérentes. Dans un contexte de resserrement des budgets IAE (gel des aides aux postes, quasi-disparition du FDI et baisses des aides des collectivités) et d'orientations nationales vers le secteur dît « marchand », les SIAE font face, plus que jamais, à un environnement complexe exigeant une forte adaptabilité, nécessaire mais éprouvante pour les équipes.

Les réformes en cours dans le cadre de la Loi Plein emploi, dont la mise en activité des personnes bénéficiaires du RSA vont nécessairement impacter le secteur sans que nous ayons réellement de visibilité sur les perspectives. Enfin, les conditions de vie des personnes en situations de précarité sont davantage mises à mal par l'augmentation du coût de la vie, la loi Immigration, les difficultés d'accès au logement, aux soins et aux solutions de mobilités et de garde d'enfants. Si le paysage semble s'assombrir, la FAS Occitanie reste déterminée à mettre ses compétences au service des SIAE. Notre objectif est de permettre aux membres de notre réseau de continuer à proposer des parcours d'accompagnement de qualité vers l'emploi durable, respectueux des besoins des personnes et dans les meilleures conditions possibles pour les professionnel.le.s investi.e.s dans cette mission.

Accompagnement individuel des SIAE du réseau

L'équipe du pôle IAE répond quotidiennement aux sollicitations des permanent.e.s de SIAE afin d'apporter son expertise ou d'orienter vers un interlocuteur pertinent. Nous sommes notamment amenées à accompagner les évolutions liées à la gestion des SIAE, l'organisation interne, les plans de formations, le développement économique et les relations partenariales. Cela se concrétise par des RDV de travail avec les équipes salariées et/ou bénévoles des SIAE et des temps de rencontres avec les partenaires et financeurs.

Accompagnement collectif des SIAE du réseau : de l'information à la coopération

Pour favoriser l'échange entre pairs, transmettre de l'information et construire une vision partagée de l'IAE, la FAS organise des rencontres trimestrielles qui s'articulent autour de l'actualité et des enjeux du secteur, les « Commissions Emploi ». C'est un espace ouvert aux professionnel.le.s et bénévoles des SIAE. Elles consistent généralement à transmettre des éléments d'actualité politiques et réglementaires, d'échanger sur les enjeux de gestion, organisationnels ou partenariaux.

Nous pouvons aussi y mener des groupes de travail collectifs sur des thématiques spécifiques: financements, besoins d'accompagnement et de formation, etc. Ces temps viennent outiller les responsables de SIAE et permettent à l'équipe IAE d'identifier les enjeux et besoins de son réseau.

Afin d'apporter des informations techniques utiles aux SIAE, nous avons organisé 2 sessions courtes d'informations et d'échanges sur des dispositifs: en partenariat avec la Mouvement associatif Occitanie, sur le dispositif de Parrainage et marrainage pour l'emploi des personnes éloignées de l'emploi et/ou à faible réseau; en partenariat avec la CRESS et la DREETS Occitanie, sur l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Pour approfondir les enjeux transversaux au secteur, la FAS organise des journées d'études régionales (JER). Ces JER apportent des éléments de compréhension et d'analyse mais facilitent également les coopérations entre les adhérents et les partenaires du réseau Emploi/insertion. En 2023, une JER sur l'égalité professionnelle en SIAE a été organisée et portait sur «comment déconstruire et prévenir les discriminations de genre, liées à l'accès et dans l'emploi, au sein de SIAE».

La journée a permis aux participants de mieux comprendre le sujet de l'égalité professionnelle et des discriminations et ses implications dans le fonctionnement d'une structure, de découvrir des pratiques inspirantes de la part d'autres SIAE et d'identifier des leviers d'actions pour renforcer cette approche dans leurs structures.

Adoptez un métier!

La FAS Occitanie, soutenue par la Région Occitanie dans le cadre de l'AAP info métiers en 2023, a mis en place 5 sessions d'information sur les métiers de l'IAE auprès d'environ 100 demandeurs.euses d'emploi. Ces métiers sont présentés par des salarié.e.s en parcours et/ou des permanents. Les sessions d'informations ont permis de valoriser les métiers suivants: le métier d'encadrant.e technique, le métier de responsable de SIAE, le métier d'agent valoriste des déchets BTP, le métier de commis de cuisine et d'agent d'hôtellerie, le métier de maraicher urbain.



Atelier de travail sur les leviers d'action imaginables au sein des SIAE en termes de lutte contre les discriminations de genre.





Représenter, défendre et construire un plaidoyer

Son niveau d'expertise et son approche transversale font de la FAS un acteur incontournable auprès des partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation. A ce titre, elle est en lien direct avec les partenaires clés: projets et groupes de travail des services de l'Etat (DREETS, DDETS), des collectivités, de réseaux associatifs et de l'ESS. Elle est membre de IRIO - l'Inter Réseau de l'IAE en Occitanie.

Elle participe activement à la co-construction des politiques publiques d'emploi et de lutte contre l'exclusion au niveau régional en participant au Comité Régional de l'IAE et aux instances nationales de la FAS pour faire remonter les besoins de notre région et trouver des leviers aux problématiques de terrain.

La Fédération siège dans les CDIAE des 13 départements occitans. Elle y exerce sa mission technique de représentation du réseau et, plus largement, y défend un modèle d'IAE plaçant la qualité de l'accompagnement au centre.

Programme SEVE EMPLOI

En 2023, le programme SEVE Emploi a poursuivi son implantation en Occitanie après trois ans d'essaimage et trois ans d'expérimentation. Cette année a été riche en réalisations et en enseignements pour les SIAE SEVE Emploi.



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

Un programme de formation-action

Les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ont toutes les compétences pour se positionner comme partenaires pour le développement économique des territoires et ainsi favoriser l'accès à l'emploi des salarié.e.s en insertion. Elles ne les exploitent hélas souvent pas assez, faute de confiance en elles, ou encore de formalisation et de structuration d'une stratégie partenariale.

C'est pour leur apporter cet appui et leur permettre de révéler toutes leurs capacités au profit du retour à l'emploi des salarié.e.s en insertion que la Fédération des acteurs de la solidarité a créé en 2016 le programme SEVE Emploi et obtenu, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, son essaimage de SEVE Emploi. SEVE Emploi a accompagné depuis 2019, 322 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

SEVE Emploi, programme de formation action, repose sur, quatre principes fondateurs et fait d'eux des leviers majeurs de lutte contre le chômage de longue durée :

- partir du principe que Tout le monde est employable ;
- multiplier les rencontres entre les salarié.e.s de l'Insertion par l'Activité Économique et les entreprises ;
- accompagner les entreprises au recrutement, à la prise de poste et au maintien dans l'emploi ;
- développer un collectif d'acteurs.trices engagé.e.s dans le chômage de longue durée.

L'appel à mobilisation SEVE 1 de 2023, bien que marqué par un calendrier serré et un nombre limité de structures retenues, a touché plusieurs départements. L'appel à mobilisation SEVE 2 a introduit une nouvelle dynamique, avec des SIAE formées les années précédentes. Les SIAE formées à SEVE 1 ont suivi un parcours classique sans grandes difficultés, tandis que celles de SEVE 2 ont montré un fort engagement, devenant des ambassadrices du programme sur leurs territoires. La majorité de ces structures ont postulé à SEVE 3, garantissant la continuité du programme.

Une Journée régionale a été organisée à l'automne afin d'informer sur le programme, sur les enjeux autour de ce programme et de favoriser le partage des pratiques. L'Occitanie reste une région où SEVE Emploi est bien implanté, avec des structures formées depuis huit ans. Cependant, le programme n'est pas encore suffisamment connu dans l'ensemble de l'écosystème de l'emploi, ce qui pose un double enjeu : renforcer l'implication des acteurs copilotes du programme et établir des liens avec des partenaires emploi plus largement.

La communauté SEVE et l'implication continue des anciennes SIAE ainsi que des DDETS restent des enjeux majeurs. Face au faible taux de mobilisation de 2022 et 2023, des ateliers de sensibilisation seront organisés sur plusieurs départements en 2024 pour améliorer l'engagement sur l'Appel à mobilisation.

En résumé, le programme SEVE Emploi en Occitanie montre des réalisations significatives et des défis à surmonter, témoignant de l'engagement des acteurs à promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle. Dans un contexte en évolution, SEVE Emploi reste un pilier essentiel de l'insertion par l'activité économique avec des résultats probants en matière de sorties en emploi durable.

Chiffres clés

- 10 SIAE formées (3 SEVE 1 + 7 SEVE 2)
- 4 Séminaires de direction
- 2 Groupes d'échange de pratiques
- 2 Comités de pilotage
- 1 Journée régionale

Sorties en emploi durable

- Taux d'évolution SEVE 1 : + 87%
- Taux d'évolution SEVE 2 : + 15%

Nombre Entreprises partenaires :

- Taux d'évolution SEVE 1 : + 21%
- Taux d'évolution SEVE 2 : + 44%

©Bruno Dennemont



Protéger le droit aux soins et à la santé

Actions de Plaidoyer

La précarité est multidimensionnelle résultant à la fois de facteurs économiques mais aussi psychosociaux et culturels relevant des organisations sociétales et sociales et de facteurs plus singuliers. Les situations de précarités nous obligent à une approche nécessairement globale mais aussi singulière et adaptée aux personnes intégrant leurs parcours: de vie, d'insertion, de santé, de soins... et donc à la croisée des politiques publiques et des secteurs d'intervention.

Pour cela, la FAS Occitanie défend les nécessaires: articulation entre droit commun et dispositifs spécifiques; articulation entre politiques publiques et territorialisation des réponses; pérennisation des moyens et coordination entre dispositifs spécifiques et acteurs; stratégies d'interventions spécifiques.

CPOM avec l'ARS

Le nouveau Programme d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis a été finalisé et publié par l'ARS Occitanie. Il fixe le cadre d'action de l'ARS en région pour les 5 ans à venir. Il s'agit du maillon essentiel de la politique régionale de santé en portant une attention particulière aux personnes en situation de précarité, une offre spécifique passerelle adaptée aux besoins des personnes et aux territoires. Celui-ci permet de réunir et mobiliser quel que soit le champ d'intervention, face aux multiples problématiques rencontrées.

Dans ce cadre, et pour répondre aux enjeux du contexte actuel, la FAS Occitanie se fixe 5 axes de travail pour les 5 années à venir. Ils se déclineront par des actions en région et localement.

1. L'accès au droit commun,
2. La contribution aux politiques publiques,
3. L'accompagnement de l'offre de santé spécifique,
4. La participation au décloisonnement,
5. Le soutien au renforcement des compétences sur secteur.

Commissions régionales santé

En 2023, la Fédération a organisé 4 commissions régionales santé qui ont réuni en moyenne une trentaine de participants. Ouvertes à tous les professionnels et bénévoles des structures de l'AHI-L, de l'IAE et des ESMS-PDS (LHSS, LAM, EMSP, ESSIP), les commissions santé ont pour objectifs de partager les actualités et enjeux en matière de santé en lien avec notre secteur, les prises de positions et plaidoyers, ainsi que les pratiques et expériences sur des thématiques particulières. Cette année, les commissions ont permis d'échanger plus spécifiquement sur l'accès aux droits et aux soins, les liens entre santé et migration, l'accompagnement des addictions et la santé mentale.

Groupes d'échanges spécifiques : LHSS/LAM/EMSP/ESSIP

Les groupes d'échanges ont été élargis aux porteurs d'Equipes Mobiles Santé Précarité (EMSP) et Equipes Spécialisées de Soins Infirmiers Précarités (ESSIP). 2 échanges ont été proposés de manière spécifique aux porteurs d'établissement médico-social pour envisager les questions de parcours et de pratiques au sein de ces dispositifs, et de présenter les actualités de ce secteur (campagnes budgétaires et ouvertures de places, rapports d'activités).



“Ce genre de journée est passionnant merci”
une participante.

Journée régionale d'études « Santé mentale & migration: enjeux de la santé mentale des personnes migrantes »

Les inégalités de santé sont principalement attribuables aux expériences vécues et aux conditions sociales des individus. Des facteurs tels que l'exclusion, la précarité, le logement et le chômage ont un impact significatif sur la santé et la santé mentale en particulier. Les personnes migrantes font partie des populations les plus touchées par ces facteurs et elles doivent également faire face aux difficultés spécifiques liées à leur parcours migratoire, en plus de celles de la vie quotidienne. Quelles dispositions actuelles permettent l'évaluation de la santé globale des demandeurs d'asile ? Comment la santé mentale est-elle prise en compte ? Comment l'accès aux soins et à un parcours de santé pour les personnes les plus vulnérables sont-ils proposés y compris pour les personnes déboutées et contraintes de rester sur le territoire ? Autant de questions évoquées lors de cette journée à Toulouse pour mieux appréhender les enjeux des problématiques de santé mentale des personnes exilées, partager des expériences qui illustrent des pistes de réflexions, dégager des pistes d'améliorations autour de tables rondes et ateliers. Parmi les intervenants: le Comede, MDM, OFII, le Centre Frantz Fanon et AMAR, COFRIMI, le CHU et l'Université de Toulouse, pour éclairer les questions de parcours, d'interprétariat, d'estime de soi, de traumatismes et d'accompagnement des familles.

Journée régionale LHSS/LAM/EMSP/ESSIP

Cette journée initialement dédiée aux LHSS s'est progressivement ouverte aux LAM et désormais aux EMSP et ESSIP... ; nombreux acronymes mais objectifs partagés de proposer un accompagnement global aux personnes à la rue, sans hébergement stable ou vivant dans de mauvaises conditions de logement et qui souffrent de difficultés de santé. Cette nouvelle rencontre annuelle a permis de réunir les professionnels autour des rapports d'activités LHSS. La matinée a permis d'échanger sur l'activité et les enjeux pour les établissements à partir de l'intervention du CREA-ORS Occitanie et d'ouvrir les échanges aux enjeux de parcours et de prises en charge en lien avec le déploiement des dispositifs, et les nouvelles modalités d'activités mobiles par l'ARS Occitanie. L'après-midi a été consacrée à approfondir des sujets qui ont émergé lors d'ateliers spécifiques (vieillesse, modalités de travail mobiles et coordination de parcours).



Journée départementale d'étude «hébergement et addictions: du décroisement au parcours de soin»

La journée organisée et animée en partenariat avec la 2PAO s'est tenue dans le Tarn-Et-Garonne à Montauban. Elle a été l'occasion d'aborder la question des addictions dans le secteur de l'AHJ et des articulations avec le secteur du soin lors de plénière en matinée. L'après-midi, des ateliers ou espaces de discussions en sous-groupes ont été proposés (cadre d'intervention, partenariats AHJ/secteur addictologie, coordination des parcours de soins). Elle a réuni 90 professionnels tout public confondu (secteur addictologie, secteur AHJ, représentants des collectivités, patients experts, juriste et services de l'Etat).

Séminaire professionnel «construire un parcours en santé avec les personnes accompagnées»

Ce séminaire de 3 jours à destination principale des professionnels de santé de LHSS, LAM, ACT, d'EMSP et d'ESSIP s'est déroulé à Ramonville. L'enjeu était de comprendre et situer l'articulation santé-social en particulier au regard de l'orientation sociale et de la santé. La complémentarité des approches proposées dans ce séminaire permet de construire des repères partagés à la fois des points de vue politiques et systémiques, cliniques, et pratiques, mais aussi sur les dispositifs et les articulations possibles, dans une perspective de "parcours".

Séminaire professionnel «Précarité et santé mentale»

Cette nouvelle session de séminaire à destination des professionnels des secteurs de l'AHJ et de l'IAE s'est tenue à Narbonne. Les apports théoriques, les échanges et analyses de situations ont permis de consolider un socle de repères sur des éléments cliniques de la précarité et de soutenir les postures et pratiques des professionnels confrontés à la souffrance psychique et aux pathologies mentales.

Formation «Addictions: sens, postures professionnelles et accompagnement»

Dans le cadre du partenariat régional avec la Fédération Addiction, la FAS Occitanie propose une formation à la prise en compte des dépendances aux produits psychoactifs par les équipes et professionnels. Destinée aux professionnels des secteurs de l'AHJ et de l'IAE les deux modules proposés permettent d'avoir des éclairages sur la fonction des produits, le processus de dépendance, l'approche de Réduction Des Risques et des Dommages (RDRD) et un traitement différencié des questions qui se posent en lieux de vie ou en situation de travail. Cette année la formation s'est déroulée à Montpellier.

Formation IRIO « Insertion et addictions: rôle et position des professionnels confrontés aux conduites addictives et aux consommations de substances psychoactives dans les SIAE »

La première session de cette formation de 3 jours s'est déroulée à Carcassonne. Cette formation vise à améliorer la prise en compte et l'accompagnement des problématiques en lien avec les addictions et les consommations de substances psychoactives dans les structures d'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelles, et à soutenir les pratiques et postures des professionnels au regard des questions de repérage, d'accompagnement et d'orientation.

Chiffres clés

- 4 Commissions Santé
- 3 Séminaires /formations professionnelles
- 3 Journées thématiques
- 1 Projet Alimentation
- 1 Projet Précarité Addictions

@Jéromine Derigny



"Ce séminaire m'a permis de sortir la tête du guidon et de prendre le temps de parler et d'accueillir la parole. Cela m'a également permis de déconstruire certaines choses intégrées en formation. L'outil, c'est nous en premier lieu"

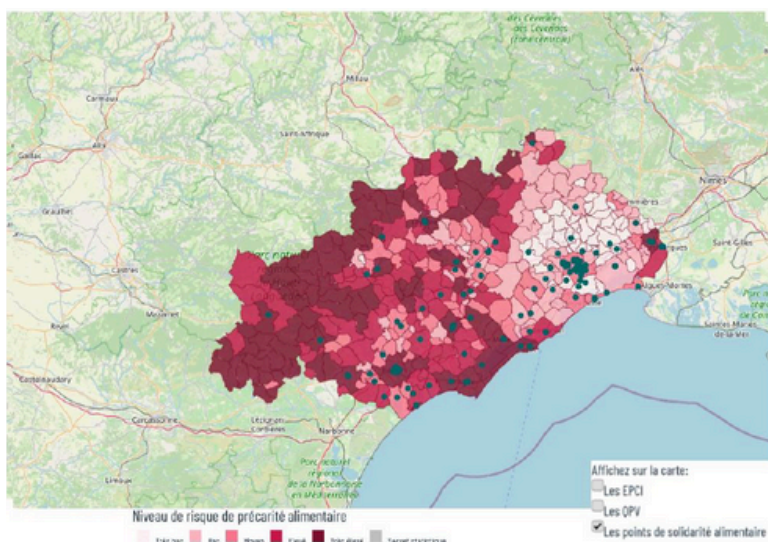
OBSOALIM 34: Vers un observatoire des solidarités alimentaires dans l'Hérault

Depuis 2021, la FAS Occitanie porte avec la Chaire Unesco Alimentations du Monde le projet d'un Observatoire des Solidarités alimentaires dans l'Hérault. En 2023, à l'issue de la phase de préfiguration, l'observatoire est lancé sous le nom d'OBSOALIM34.

Ses activités s'inscrivent dans la continuité de celles initiées en 2021-2022 et répondent à trois objectifs : répertorier et localiser les solidarités alimentaires en Occitanie; réaliser un état des lieux des vulnérabilités à travers un indice de « présomption de la précarité alimentaire »; créer une dynamique d'échange autour de l'observatoire.

Indice de présomption de précarité alimentaire

Un travail de caractérisation des risques de précarité alimentaire à l'échelle des IRIS a été mené afin de construire un outil numérique capable de calculer et de cartographier automatiquement le niveau de risque de précarité alimentaire sur un territoire donné, de rendre compte du caractère multidimensionnel des causes de la précarité alimentaire (économiques, sociales, environnementales et informationnelles) et de cartographier les zones à risque qui ont ensuite été superposées à la cartographie des points de distribution de l'aide alimentaire réalisée par Solinum pour en identifier les zones blanches.



Cartographie des risques de la précarité alimentaire - département de l'Hérault, issue de la plateforme numérique : <https://obsoalim.lebasic.com/>

Dynamique inter-acteurs

Une première rencontre a eu lieu le 10 mai 2023 à Agde rassemblant 52 personnes. Elle avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux de la participation des personnes concernées dans le secteur des solidarités alimentaires et de partager des expériences qui illustrent des pistes de réflexions prospectives tant au niveau des associations que des politiques publiques.

Le 27 septembre 2023, un webinaire a été organisé pour présenter le projet OBSOALIM34, et annoncer la sortie de la plateforme numérique de l'indice de risques de précarité alimentaire. La participation d'une centaine de personnes (143 personnes inscrites) et la dynamique d'échanges lors de ce webinaire témoignent de l'intérêt des acteur.rices envers l'observatoire et son indice. Les professionnel.les présent.es étaient issus de 25 départements différents, de 5 structures régionales et de 4 structures nationales.

Enfin le 1er décembre s'est tenue à Lodève une rencontre sur le thème « Ruralité et Solidarités alimentaires ». 45 participant.e.s ont assisté à la matinée d'échange qui a permis une mise en réseau de l'ensemble des acteurs intéressés par la lutte contre la précarité alimentaire, le partage d'expériences développées en zone rurale et une réflexion collective autour de la question « Comment répondre aux enjeux de la précarité alimentaire en milieu rural? ».

Projet Addictions

2023 marque la poursuite de ce projet lancé en 2022 auprès des structures AHI adhérentes à la FAS Occitanie. Le projet vise l'amélioration de l'état de santé psychique et physique, le recours au soin spécialisé et la fluidité du parcours d'insertion des personnes accueillies accompagnées au sein d'établissements et services de l'AHI.

En partenariat avec la Fédération Addiction, le projet a fait l'objet, en 2021, d'une candidature de la Fédération des Acteurs de la Solidarité au national, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Fonds National de Lutte Contre les Addictions liées aux substances psychoactives. Le projet est financé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, co-porté par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement.



Transformation des organisations et pratiques professionnelles

L'objectif est de permettre la transformation des organisations et pratiques professionnelles des établissements, en soutenant la capacité structurelle de programmation d'actions de prévention, de promotion de la santé et de Réduction des Risques. Pour cela, les adhérents sont accompagnés au déploiement du projet selon 4 axes : le partenariat et le décloisonnement des secteurs entre l'AHI et l'addictologie; les temps d'échanges de pratiques, de formation-croisée et de sensibilisation formation; les actions santé en direction des personnes accueillies accompagnées; l'évolution des pratiques professionnelles et du cadre institutionnel.

Les spécificités de cet accompagnement sont les suivantes : un diagnostic comprenant des temps de rencontre, d'observation, de participation, de présentation et d'entretiens avec les personnes accueillies et les équipes; une démarche d'accompagnement prenant en compte l'institution dans son ensemble; un binôme AHI/Addictologie ou une coréférence définie comme socle du partenariat; des actions permettant d'informer, de repérer, d'orienter, d'accompagner vers et dans le soin, voire de construire une démarche de Réduction Des Risques; un soutien méthodologique aux équipes dans le déploiement du projet.

Nouvelle promotion en 2023

Cette année 2023 a vu le lancement d'une nouvelle promotion en Occitanie, de 5 nouvelles structures accompagnées :

- Le CHRS Pont-Vieux de la Maison des Allées géré par le CCAS de Toulouse ;
- Le CHRS de l'Association Départementale d'Aide aux Femmes et aux Familles (ADAFF) à Narbonne ;
- Le CHRS Colibri de l'association Aide et Accueil en Albigeois à Albi ;
- L'Accueil de Jour de l'association Montauriol à Montauban ;
- L'Equipe Mobile Sociale et de Santé du SIAO 31 géré par le CCAS de Toulouse et le pôle médecine sociale du CHU de Toulouse.

En tout, ce sont près de 60 professionnels qui ont été mobilisés/formés/accompagnés dans le cadre de ce projet qui se poursuit jusqu'en mai 2024, compte tenu de sa mise en œuvre différée lors de son lancement en 2022.

Faire vivre l'intervention sociale par l'approche collective : agir sur l'accès aux pratiques culturelles et la participation

Journée régionale: « Les pratiques d'intervention sociale collectives-participatives, un levier d'émancipation des personnes accompagnées ? » 10/11/2023 Toulouse

Cette journée régionale est venue restituer et interroger les travaux de l'année du pôle sur les démarches participatives collectives. Elle a été construite par un comité technique pluridisciplinaire qui a réuni des intervenant.e.s sociaux.ales, des universitaires, des formateurs.trices d'IRTS, des personnes concernées, des réseaux partenaires. Cette journée qui a réuni 90 participant.e.s a permis de proposer une réflexion théorique sur les enjeux liés à cette thématique, de présenter des pratiques inspirantes d'adhérents AHI et IAE. L'après-midi, des ateliers ont permis d'approfondir les questionnements, notamment à travers la présentation de la démarche du projet « Développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies/accompagnées » mis en œuvre par le pôle ISCP en 2023. Celui-ci a consisté à l'accompagnement de trois structures adhérentes FAS de l'AHI et l'IAE, à la mise en œuvre d'une démarche de développement du pouvoir d'agir collectif des personnes accompagnées. Ces accompagnements ont permis l'émergence d'espaces collectifs divers co-animés par les personnes accueillies. Un bilan global du projet a été rédigé.



Atelier "Accès aux pratiques culturelles : Développer son pouvoir d'agir" 10/11/23 CREPS Toulouse

Accompagnement du CRPA Occitanie

La Fédération poursuit son engagement et son appui au Conseil régional des personnes accueillies/accompagnées (CRPA), instance de concertation des personnes en situation de précarité dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion, en articulation avec la coopérative CISAME, qui se réunit 4 fois par an en plénière pour élaborer une parole collective à porter aux pouvoirs publics.

L'année 2023 a permis de systématiser la tenue de rencontres entre les délégué.e.s et membres actifs.ves du CRPA, la FAS, CISAME et la DREETS, suite à chaque plénière CRPA visant à présenter et échanger autour des principales préconisations élaborées à cette occasion. Celles-ci sont présentées sous forme de motion et ont porté sur différents sujets: femmes à la rue, transition entre hébergement et logement, la dématérialisation des démarches. Cette année a également été marquée par l'élection de 6 nouveaux.elles délégué.e.s CRPA en décembre, issus de 3 départements: la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, créant ainsi une nouvelle dynamique et représentation de l'instance au niveau de la région.

« Je ne parle pas beaucoup en général, mais là j'ai pu parler, je reviendrai. »
Personne concernée dans le cadre d'une plénière CRPA.

Mettre l'humain au centre

2023 a été marquée par la structuration du pôle Intervention sociale, culture et participation au sein de la FAS Occitanie, visant à articuler ces thématiques qui renvoient à des enjeux communs et transversaux aux champs de l'AHJ et de l'IAE. En effet, l'accès aux pratiques culturelles et la participation interrogent tous deux les modalités d'accompagnement social et favorisent le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des professionnel.le.s. Dans un contexte de complexification des politiques sociales et de précarisation du secteur social, ces approches permettent de redonner du sens au travail social en créant des espaces et des modalités d'intervention qui remettent l'humain au centre.



Séjour organisé dans le cadre du programme Vacances pour tou.te.s

Chiffres clés

Animation de réseau

- 3 Commissions « Accès aux pratiques culturelles, vie sociale et citoyenneté » (Visio, Toulouse et Montpellier)
- Coordination régionale du programme Respirations, 6 projets pour notamment 8 structures adhérentes FAS
- Animation de 9 GT Participation de la Stratégie nationale de lutte et de prévention contre la pauvreté, co-organisation de la journée d'étude « La participation des personnes concernées » 27/10/2023 Toulouse, lancement du dispositif Particip' Act
- Journée régionale « Les pratiques d'interventions sociale collective-participative, un levier d'émancipation des personnes accompagnées ? »
- Appui au CRPA Occitanie : 5 Plénières ayant réunis 221 participant.e.s au total , 14 Copil

1 Accompagnement de projets

- 3 Accompagnements de structures sur le « Développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies/accompagnées »

3 Formations

- Formation « Connaissance de la pauvreté, mieux connaître pour mieux lutter » en partenariat avec ATD Quart-Monde (3 sessions)
- Formation « La participation des personnes accueillies/accompagnées cela s'apprend (1 session) »
- Formation « Sensibilisation à la participation des personnes en situation de précarité : s'appuyer sur le savoir expérientiel des personnes pour construire des solutions plus efficaces » (3 sessions)

Former et accompagner les adhérents

« Le contenu en lien avec les situations rencontrées, clair et précis, permet de le relier directement aux situations rencontrées au travail.

L'intervenant est très précis et prend le temps de développer, répondre aux questions.

La formule 3 jours est parfaite ».

Caroline, assistante sociale stagiaire de la formation « Droit des personnes étrangères et demande d'asile »

En 2023, la FAS Occitanie a structuré son Pôle Formation afin de développer son soutien aux structures et de répondre aux exigences de la certification Qualiopi.

L'organisme de formation de la FAS Occitanie a vu son équipe renforcée en juillet avec le recrutement d'une chargée de mission formation. En lien avec les différents pôles thématiques, elle a pour missions de mettre en œuvre l'activité de formation. Elle est l'interlocutrice privilégiée des structures adhérentes et des formateurs. Enfin, elle participe au process qualité dans le cadre de la certification Qualiopi. Une dynamique de structuration du pôle a été initiée avec l'identification de plusieurs chantiers entrepris en 2023 et à développer sur l'année à venir : préparation continue de l'audit de renouvellement Qualiopi, développement des liens avec les OPCO, développement du réseau de formateurs en Occitanie dans une visée de réponses territorialisées, refonte du format du catalogue pour une meilleure lisibilité et accessibilité, réflexions sur la mise en place de nouvelles thématiques de formation au regard des besoins et des évolutions du secteur.

Chiffres clés

Formations FAS

- 4 Sessions en INTER : 42 stagiaires et 553 heures de formation
- 2 Sessions INTRA : 28 stagiaires et 364 heures de formation
- Satisfaction globale moyenne (à chaud) : 4.6/5 pour un taux de réponse de 90%

Formations PRISME

- 8 sessions en présentiel (soit 120 professionnels formés avec une note de satisfaction obtenue de 8.1/10)
- 20 webinaires (soit 302 stagiaires pour 40 heures de formation)

Formations FAS et Plateforme

- 269 personnes formées
- 9996 heures de formations

Formations et Programme Prisme

Les formations proposées en 2023 ont permis un renforcement des connaissances et compétences législatives sur la loi DALO et les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les CHRS ainsi que sur le droit au séjour des personnes étrangères et la demande d'asile. La FAS Occitanie a soutenu les structures dans leur appropriation des dernières réglementations de fonctionnement avec une nouvelle formation sur les modalités d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux. Deux autres formations ont permis un renforcement des pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE et une meilleure compréhension des dispositifs du secteur de la lutte contre les exclusions.

Pour répondre aux besoins de formation en santé mentale des travailleurs sociaux, un marché national a été lancé dans le cadre de Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est l'Orspere-Samdarra, observatoire en santé mentale et vulnérabilités, qui a été retenu pour proposer ces formations à destination des professionnels accompagnant des publics en situation de précarité : « Prisme - Précarité et santé mentale ». Pour la région Occitanie, la DREETS a priorisé les professionnels des secteurs de l'AHJ, de l'IAE et les opérateurs CEJ Jeunes en rupture comme publics cibles et a missionné la FAS Occitanie pour assurer la coordination du déploiement de ces formations en lien avec les DDEETSPP.

Ainsi, durant 4 ans, ce seront 650 professionnels qui seront formés en présentiel lors de 43 sessions de 2 jours. En complément des webinaires de 2h sont dispensés de manière régulière et sont ouverts à tous.

La plateforme de professionnalisation des salariés de l'IAE

La Fédération des Acteurs de la Solidarité met en œuvre, au nom d'IRIO (Inter-Réseaux IAE Occitanie) la Plateforme régionale de Professionnalisation des salariés de l'IAE. Elle gère la coordination administrative, financière et technique de la Plateforme et déploie et met œuvre les différentes actions, notamment de Formation. La Plateforme est financée par la DREETS, le Conseil Régional Occitanie, mais également, pour les formations, par les OPCO et les SIAE.

La Plateforme de professionnalisation continue à assurer la coordination de la formation ETAIE sur la Région Occitanie. Sur l'année 2023, 18 stagiaires ont validé le titre et 7 ont obtenu une attestation partielle. Un projet de transformation digitale prévoit de transformer 30% des modules d'ETAIE en distanciel. Une expérimentation qui répond aux besoins et attentes de l'ensemble des parties prenantes de cette formation.

Sur l'année 2023, 13 sessions de formation ont été réalisées avec pour thématiques: «Manager une équipe», «Bases de la fonction encadrant technique», «Communication non violente», «Encadrants techniques et Accompagnateurs socioprofessionnels: comment travailler en complémentarité?» Ce sont, au total, 138 stagiaires qui ont pu en bénéficier. Les demandes sont de plus en plus tournées vers des formations en intra, c'est-à-dire pour des participants appartenant à une même structure. Une tendance qui devrait se confirmer sur 2024.

En 2023, toujours en partenariat avec le Coorace et la Plateforme Audoise de Mutualisation (PAM), la Plateforme a réalisé 23 ateliers sur la lutte contre les discriminations pour un total de 160 participant-e-s. 2023 marque aussi l'arrivée d'un atelier à destination des salariés permanents des structures. L'enjeu étant de sensibiliser, questionner et accompagner les équipes de permanents (Recrutement, obligations employeurs, bonnes pratiques). Jusqu'alors l'atelier «la fabrique à discrimination» ciblait essentiellement les salariés en parcours.

Au côté de l'ANLCI et des Centres Ressources des territoires, la Plateforme s'est mobilisée pour la lutte contre l'illettrisme avec 2 événements régionaux: des demi-journées de sensibilisation et une journée régionale «l'illettrisme; on en parle»



Atelier «découverte du questionnement réflexif par l'origami» lors de la Journée Régionale Culture de l'Afest du 20 Septembre 2023.

Dans le cadre du PIC IAE (Plan d'Investissement des compétences), la Plateforme coordonne et met en œuvre des accompagnements relatifs aux besoins des structures. En 2023, 4 actions ont pu être portées : (1) Poursuivre le déploiement de la formation des salariés permanents à l'AFEST ; (2) Consolider la Culture de l'AFEST par l'organisation d'une journée régionale ; (3) Développer une offre de formation en distanciel sur le Numérique ; (4) Faciliter la mise en relation des SIAE avec les acteurs de terrain, notamment sur les thématiques de l'illettrisme et des services à la personne (SAP) & métiers de l'autonomie.



@Jérôme Derigny

Chiffres clés

ETAIE

- 18 titres validés et 7 attestations partielles

AFEST

- 11 salariés permanents accompagnés de 5 structures
- 1 JER sur la culture de l'AFEST

Lutte contre les discriminations

- 23 ateliers
- 160 participants

Formations courtes

- 13 sessions réalisées
- 138 stagiaires

Numérique

- 7 salariés en parcours formés au parcours « Suivre une formation à distance »

Illettrisme

- 2 Demi-journées de sensibilisation
- 1 journée Régionale ; « L'illettrisme ; on en parle »

4 commissions formations

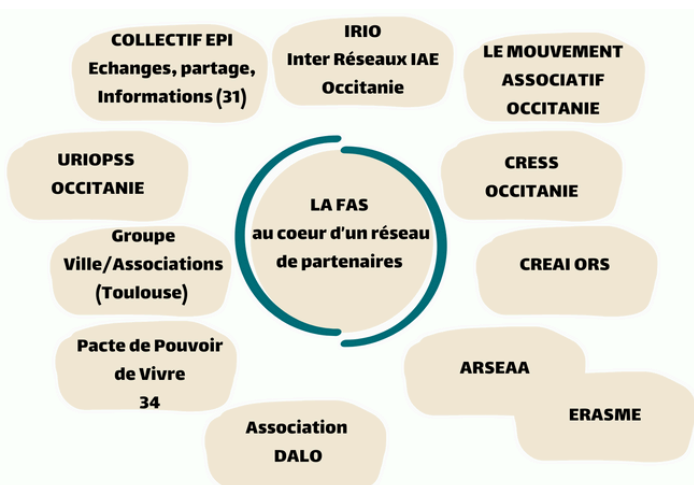
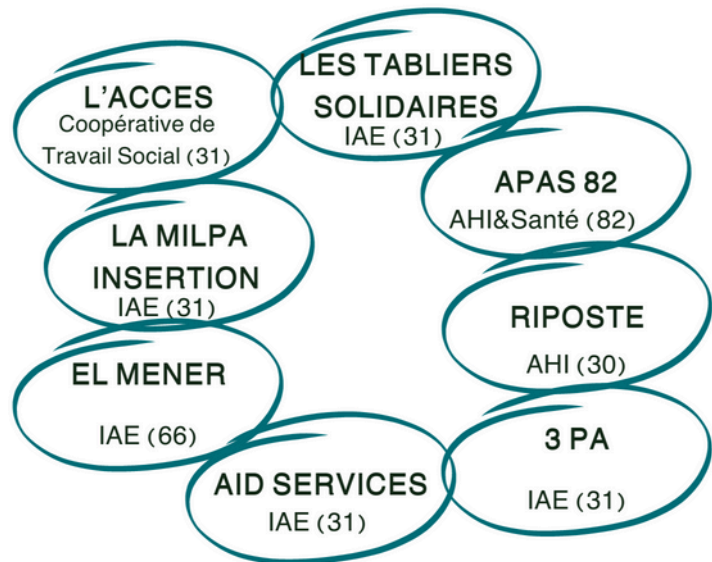
Romuald, encadrant technique diplômé : "La formation ETAIE est très riche dans les apports qu'elle amène pour mieux définir notre cadre de travail. Grâce à la compréhension de notre environnement professionnel, de ses attentes, j'ai pu, durant la formation, questionner ma pratique, construire des outils, faire évoluer mon accompagnement".

Vie interne de la fédération

Un réseau qui s'étoffe!

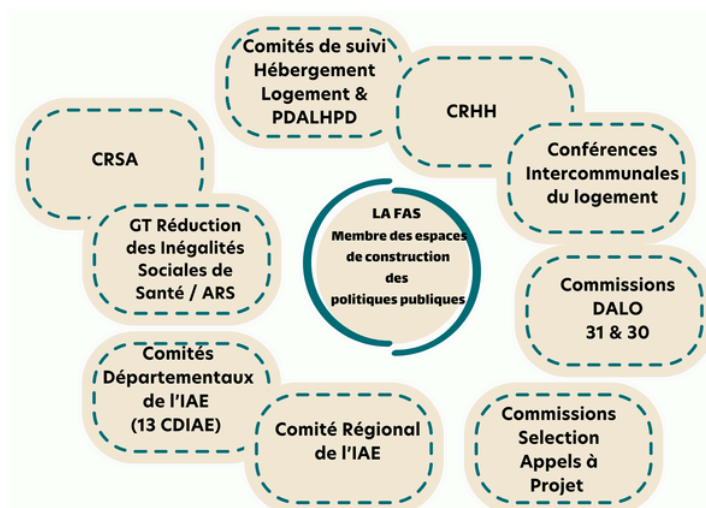
La Fédération des Acteurs de la Solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. En Occitanie, ce sont plus de 130 adhérents, associations et organismes qui agissent pour la solidarité. Nous avons préservé la particularité d'avoir un équilibre entre les adhérents engagés dans le secteur AHI et le secteur IAE. La diversité est également marquée par les activités des adhérents tant dans l'AHI que dans l'IAE, leurs projets, leur taille. La présence des adhérents de la FAS Occitanie sur les 13 départements permet une représentation de l'ensemble des territoires qui constituent la Région: des territoires ruraux, urbains, métropolitains.

ILS ONT REJOINT LA FAS EN 2023 !



Développer les coopérations: la FAS actrice d'un réseau de partenaires

Forte de son réseau d'adhérents, la FAS est une actrice majeure dans le débat public lié aux politiques sociales aux différents échelons territoriaux. Interlocutrice reconnue des pouvoirs publics, elle défend ses valeurs, la prise en charge des personnes accompagnées, l'intérêt de ses adhérents. C'est bien cet ancrage et cette légitimité qui a permis à la FAS, dans un cadre partenarial large, d'initier les temps d'échange avec les institutions référentes des secteurs d'intervention de nos adhérents



Promouvoir un mode de relations constructif avec les pouvoirs publics

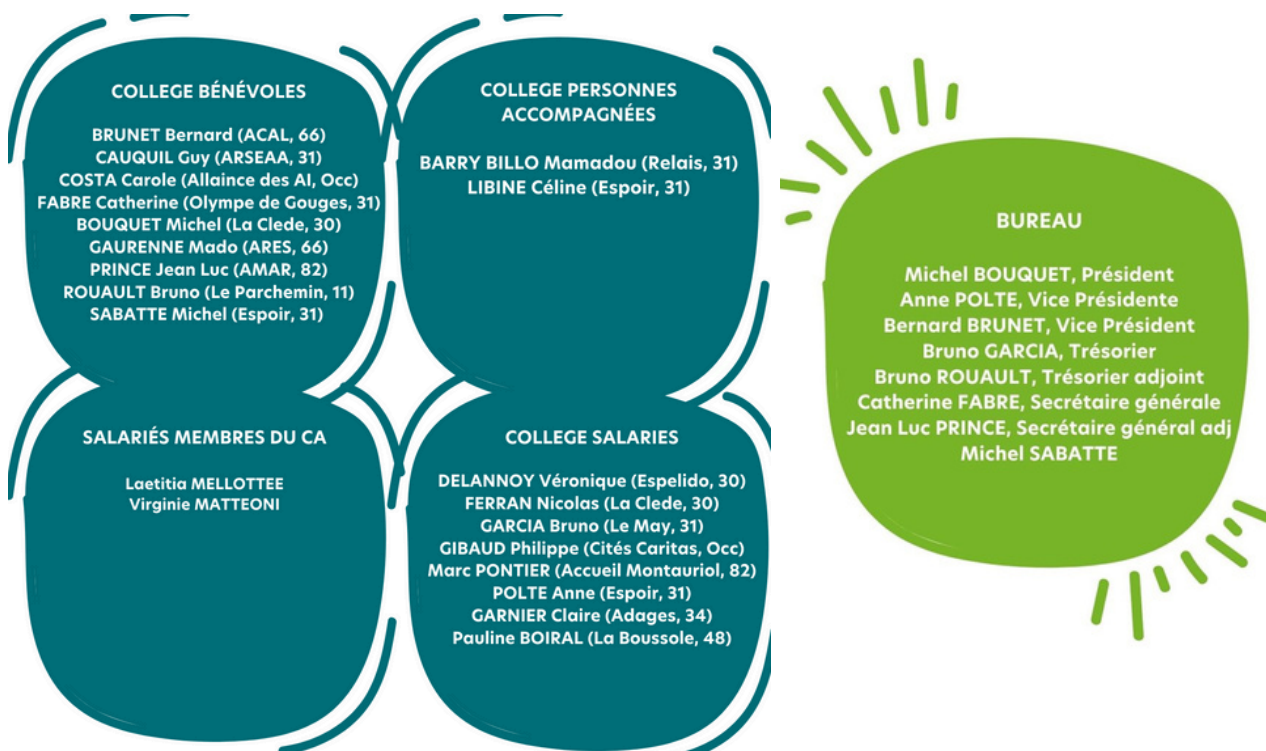
Afin de représenter son vaste réseau, la FAS Occitanie est membre des instances suivantes, pour porter la voix de ses adhérents et construire des politiques publiques justes.

La vie des instances

La Fédération Occitanie est administrée par son Conseil d'Administration composé de personnes élues par l'assemblée générale, elle-même composée des associations adhérentes. Il comprend trois collèges : bénévoles, salariés, Personnes accompagnées.

Il s'est réuni 4 fois en 2023. Le Conseil d'Administration est avant tout le lieu de l'élaboration et de validation des positions politiques de la Fédération.

Depuis septembre 2023, deux salariés participent à chaque Conseil d'Administration: un représentant du CSE et un membre coopté.



L'équipe de salariés

Le Rapport d'activité est toujours l'occasion, pour l'ensemble des salariés de présenter leurs activités riches et variées...et de les remercier pour leur engagement professionnel au sein de la Fédération ! Toujours répartis sur deux sites, Montpellier et Toulouse, le champ d'intervention de chacun reste l'Occitanie dans son ensemble.

En janvier 2023, l'ensemble des salariés de la Fédération, toutes régions confondues, a pu, pour la première fois, se réunir à Dourdan en janvier 2023. Ce fut un moment fort qui a permis souvent la découverte de collègues mais surtout de partager pour "Faire Fédération".



©Mehrak Habibi

Composition de l'équipe au 31 décembre 2023

Cette année encore, nous avons pu faire de belles rencontres, au gré des arrivées et des départs...

Julie BECAMEL, Chargée de mission Plateforme de Professionnalisation
Nicolas COSTE, Chef de projet Participation/Culture
Nathalie DASSONVILLE, Secrétaire administrative
Zélie DE REKENEIRE, Chargée de mission Santé & Alimentation
Claire FAURE, Chargée de programme Santé
Anne Claire HOCHEDDEL, Déléguée régionale
Zineb KABOU, Responsable Administrative et Comptable
Gina LUNA, Chargée de mission « Connaissance de la pauvreté »
Judith MARIE, Déléguée régionale adjointe
Virginie MATTEONI, Cheffe de projet Hébergement-Logement/Participation
Laetitia MELLOTTÉE, Chargée de programme Emploi/IAE
Tony PALMA, Chef de projet Addiction Précarité
Quentin RAMEL, Alternant Communication
Sébastien ROUILLERE, Chargé de mission SEVE
Florine SOLETCHNIK, Chargée de programme Plateforme de Professionnalisation

Ils sont passés par la Fédération Régionale en 2023: Merci à eux et belle route!

Lise COMBES, Déléguée régionale adjointe; Laurine VINCENT Chargée de mission Emploi/IAE; Maryline BRAY, Chargée de mission Plateforme de Professionnalisation, Paula DIAZ, Chargée de mission Connaissance de la pauvreté, Miriam LOPEZ, Agent administratif et de communication, Magali ROUDET, Cheffe de projet Addiction Précarité.



A la prochaine Lise !

Le 21 septembre 2023, nous nous sommes retrouvés à l'occasion du départ de Lise COMBES.

Lise a commencé son engagement professionnel au sein de la ...FNARS en 2010, en Région Bourgogne. Elle a rejoint Montpellier en 2015, une ville qu'elle connaissait déjà bien, dans l'équipe Languedoc Roussillon et a été l'une des architectes de ce qui est aujourd'hui la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie. Nous profitons encore de ce rapport d'activité pour saluer son travail qui a permis d'étoffer le réseau, toujours soucieuse de répondre au mieux aux besoins des adhérents. Et nous remercions très sincèrement son professionnalisme et surtout...son amitié et ses qualités humaines! Belle route Lise!

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie est soutenue par



Cofinancé par l'union européenne



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



toulouse
métropole



Siège

Le périscope, BAT A, 7, rue Hermès
31 520 RAMONVILLE SAINT AGNE
05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Etablissement de Montpellier

26 bis rue Saint Cléophas
34070 MONTPELLIER
04 34 35 66 04
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

www.federationsolidarite.org/occitanie



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE